

IMMATRICULATION DE VOTRE ENTREPRISE PERSONNELLE

FORMULAIRES

Formulaire P0 – dûment rempli et signé (un 2nd exemplaire vous sera demandé en cas d'activité commerciale)

(Si dépôt du dossier par un mandataire, joindre le pouvoir en 2 exemplaires)

PIÈCES RELATIVES AU CHEF D'ENTREPRISE

- Copie recto verso de la carte d'identité, du passeport ou de la carte de séjour en cours de validité
- Déclaration de non condamnation avec filiation
- Copie de l'attestation de suivi de stage de préparation à l'installation (le cas échéant)
- Déclaration de qualification accompagnée des justificatifs (diplômes et/ou certificats de travail)
- Autorisation de communication à des tiers
- Attestation d'information au conjoint si marié ou Pacsé sous le régime de la communauté,
- En cas de mention de conjoint collaborateur : copie du livret de famille ou récépissé du PACS
- Si vous pouvez bénéficier de l'ACCRE : merci de présenter les documents justificatifs selon votre profil

PIÈCES RELATIVES AU SIEGE SOCIAL

- Justificatif de l'adresse de l'entreprise : bail, facture, autorisation du propriétaire,
- Si achat de fond : copie de l'acte enregistré et annonce légale (sauf en cas de fonds artisanal),
- Si location-gérance : copie du contrat de location-gérance et annonce légale.



TARIFS

- ✓ Règlement à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :
 - ✓ - Artisan : 185,00 €
 - ✓ - Artisan commerçant : 155,00€
- ✓ Si activité commerciale, règlement à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :
 - 8,45 € si régime sous communauté de bien

Et, selon le mode de création:

- 25,34 € pour une création,
- 53,51€ pour un achat ou une location gérance.

PROCEDURE

Transmission du dossier complet, avec règlement

- Par courrier à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne - Service CFE - 68 Boulevard Lundy – BP 62746 51062 REIMS CEDEX
- Par dépôt, sur rendez-vous (se munir de sa carte vitale)

CONTACTS

cfe@cm-marne.fr

www.cm-marne.fr

@artisanat51

03.26.40.64.94